

DELANNAY Didier

NOTES , REFERENCES et ANNEXES CONCERNANT SAINT PIERRE

## SAINT PIERRE

**Nom de règne :** Pierre *Petrus*

**Titre :** Saint

**Pontificat :** 30 ou 33 – 64/68 environ 34 ans

**Nom d'origine :** *Shimon Bar Yonah*

**Naissance :** à Bethsaïde

**Remarques :** Selon la tradition catholique, il est le premier évêque d'Antioche (vers 37 - vers 53), avant de devenir le premier évêque de Rome. Il meurt crucifié dans le cirque du Vatican. La primauté pontificale de ses successeurs repose sur les paroles du Christ prononcées à son égard : "Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Église" (Matthieu 16, 18-19).

**Lieu de sépulture :** Nécropole du Vatican (selon la tradition actuellement 7 mètres en dessous du baldaquin de la basilique Saint-Pierre).

---

### PREMIERE ÉPÎTRE DE PIERRE

La **Première épître de Pierre** est un livre du Nouveau Testament rédigé en grec.

#### AUTEUR ET DATATION

L'auteur est identifié dans l'incipit comme « Pierre, apôtre de Jésus-Christ » (1P, 1, 1). Contrairement à la tradition qui considère que la lettre est de l'apôtre Pierre, les exégètes modernes se montrent sceptiques sur le fait que Pierre, un pêcheur de la mer de Galilée, ait pu l'écrire. Sont en cause, entre autres arguments, le style cultivé de l'écriture grecque, (c'est ce que précise la Bible d'Osty : « La bonne qualité de la langue et du style interdit d'attribuer la rédaction à un enfant de la Galilée ») et le manque de détails personnels suggérant des contacts avec Jésus de Nazareth. Cependant, le texte indique (1P, 5, 12) que l'épître a été dictée à un secrétaire (*amanuensis*), Silvain ou Sylvain, qui a pu maîtriser le grec et formuler les pensées de l'auteur.

La TOB précise que, selon les données de l'épître, l'auteur est Pierre apôtre de Jésus-Christ (1, 1), ancien témoin des souffrances du Christ (5,1), qui a écrit sa lettre par Sylvain (5, 12) en ayant à ses côtés Marc son fils (5, 13). La seconde épître attribuée à Pierre lui donne la paternité de la première (II Pierre 3, 1). En outre, Irénée de Lyon (130-202), Tertullien (160-220) et Clément d'Alexandrie (150-221) ont attribué l'épître à Pierre. La TOB poursuit en donnant les arguments conduisant à mettre en doute cette attribution : 1. La qualité du grec est d'une trop grande qualité pour que l'épître puisse être attribuée à un pêcheur de Galilée. 2. La grande proximité de la théologie de l'épître avec celle de Paul paraît peu compatible avec l'opposition de ce dernier à Pierre. 3. Pierre ne révèle pas une connaissance directe du Jésus terrestre. 4. L'épître ferait allusion aux premières persécutions officielles généralisées situées aux alentours de 80-90. La TOB rapporte aussi les réponses aux arguments précédents : 1. Pierre pourrait avoir confié la rédaction à Sylvain dont il est question dans la lettre (5,

12). 2. Les rapprochements entre le contenu de l'épître et la théologie paulinienne pourraient s'expliquer par un fonds catéchétique commun de l'Église primitive. 3. L'épître reflète pourtant des paroles prononcées par Jésus (1, 8; 2, 2; 2, 12; 2, 23; 3, 9; 3, 14; 5, 3.). 4. Les allusions de l'épître aux persécutions sont vagues et fort éloignées de celles relatées dans l'Apocalypse. C'est pourquoi la TOB pense que l'on ne peut pas refuser définitivement à Pierre d'être l'auteur de l'épître, d'où alors une datation de cette dernière antérieure au martyre de Pierre survenu entre 64 et 68.

Quoi qu'il en soit, la plupart des exégètes contemporains estiment que le texte a été rédigé entre 70 et 90. Mais en cas d'une rédaction par Pierre, il pourrait dater des années 60-65.

## CONTEXTE

L'épître, adressée aux communautés chrétiennes d'Asie Mineure, est écrite de « Babylone », terme dont les chercheurs estiment presque unanimement qu'il désigne en réalité Rome. Cette pseudonymie n'est pas évidente à corroborer avant 70, mais c'est néanmoins l'option la plus communément admise.

## RESUME

Le chapitre 1 parle du rôle auquel le Christ était préordonné, celui de Rédempteur.

Les chapitres 2 et 3 expliquent qu'il est la pierre angulaire de l'Église, que les croyants forment un sacerdoce royal (quelquefois appelé sacerdoce universel), une nation sainte (chapitre 2, 9-10) et que le Christ a prêché aux esprits en prison.

Les chapitres 4 et 5 expliquent pourquoi l'Évangile est prêché aux morts et pourquoi les anciens doivent faire paître le troupeau.

---

## DEUXIEME ÉPITRE DE PIERRE

La **deuxième épître de Pierre** est un livre du Nouveau Testament. Elle est envoyée par « Simon Pierre, apôtre de Jésus-Christ » (1:1).

## DATATION

Certains exégètes, qui tiennent une position traditionnelle, datent l'épître des années 60, en s'appuyant sur le texte-même et sur les témoignages de l'Église ancienne. L'auteur serait alors Pierre, éventuellement par l'intermédiaire d'un secrétaire.

D'autres exégètes représentant la critique moderne considèrent en revanche qu'il s'agit de l'écrit le plus tardif du Nouveau Testament. Jacques Schlosser et Raymond Edward Brown, par exemple, proposent une datation autour de 130.

Les raisons sont :

- le parallélisme entre les chapitres 2 et 3 de l'épître de Pierre et l'épître de Jude, car le texte est presque identique, la principale différence étant l'absence des citations des livres apocryphes de l'Ancien Testament, ce qui amène ces exégètes à dater la deuxième épître de Pierre après l'événement qu'ils considèrent comme le moment de fixation du canon juif de l'Ancien Testament à Jamnia ;

•le fait que les épîtres de Paul sont constituées en recueil et considérées comme Écriture sainte (2P 3, 15s), l'évocation de la disparition de la première génération chrétienne (2P 3, 2 et 3,4b).

Par ailleurs, Clément de Rome et Irénée de Lyon ne connaissent qu'une seule épître de Pierre.

En outre, selon la Traduction œcuménique de la Bible (TOB), la seconde lettre qui est citée pour la première fois par Origène (185-254) se retrouve dans une version égyptienne de textes néotestamentaires. La TOB précise en outre qu'il se rencontre une différence stylistique entre les deux épîtres de Pierre qui ont en commun 1000 mots contre 599 différents. Elle ajoute que, malgré le fait que l'auteur de la seconde lettre atteste avoir été présent à la transfiguration, les exégètes, pour des raisons liées à la différence d'eschatologie sous-jacente aux deux lettres, penchent pour une datation tardive, et pour un auteur de la seconde épître différent de Pierre l'auteur de la première.

Philippe Rolland indique que Martin Luther (et bien d'autres après lui) pensait que c'était Jude qui avait recopié Pierre et il a argumenté en la faveur de cette position exégétique. Il a également précisé qu'un exégète tchadien lui avait opposé qu'il est invraisemblable que l'auteur qui condamne vigoureusement le mensonge (2, Pierre 1, 16; 2, 3 et 2, 13) ait pu donner l'exemple de la tromperie en se faisant passer pour Pierre, et qu'il ait pu prétendre avoir été un témoin oculaire de la transfiguration. Il a ajouté que l'Église orthodoxe émet les plus extrêmes réserves sur ces opinions concernant ces points de vue exégétiques qui sont soutenus en particulier par la TOB, et pour cette raison n'a pas cru pouvoir recommander à ses fidèles l'usage de cette version œcuménique de la Bible. Il précise : « il existe par ailleurs de bons critiques protestants appartenant aux milieux évangéliques qui osent encore soutenir que la seconde épître de Pierre est bien écrite par Pierre, mais on les regarde avec un peu de commisération ».

## RESUME

Le chapitre 1 traite de la libéralité de Dieu, du témoignage apostolique dont en particulier celui où l'auteur se présente comme un témoin oculaire de la transfiguration (1, 16-18), et de la parole prophétique, tout en exhortant les saints à affermir leur vocation. Le chapitre 2 met en garde contre les faux docteurs, tire les leçons du passé et parle du châtement à venir. Enfin, le chapitre 3 évoque les derniers jours, les faux docteurs, et la seconde venue du Christ, puis se termine par un nouvel appel à la sainteté et par une doxologie.

---

## APOCRYPHE BIBLIQUE

Un grand nombre d'apocryphes sont attribués à Pierre ou parlent de lui, mais ne sont pas reconnus comme canoniques par les Églises chrétiennes : les *Actes de Pierre*, dont la fin, dans une version remaniée, constitue la *Passion de Pierre* (dite du « Pseudo-Linus »), l'*Évangile de Pierre*, l'*Apocalypse de Pierre*, une *Lettre de Pierre à Philippe*, les *Actes de Pierre et André*.

Un **apocryphe** (du grec ἀπόκρυφος / *apókryphos*, « caché ») est un écrit dont l'authenticité n'est pas établie. Dans le domaine biblique, l'expression désigne, à partir de la construction des canons, un texte jugé inauthentique par les autorités religieuses.

Le terme a plusieurs sens. Jérôme de Stridon nomme « apocryphes » les livres deutérocanoniques de l'Ancien Testament et les considère comme non canoniques. Le qualificatif « apocryphes » est donné par les protestants à certains textes appelés deutérocanoniques par les catholiques. Ces textes se trouvent dans la Septante et la Vulgate, et sont absents de la Bible hébraïque.

Certains apocryphes chrétiens sont interdits d'utilisation par la « Grande Église » pour des raisons théologiques. En dépit de leur condamnation, certains jouent un rôle non négligeable dans la vie ecclésiale comme le *Protévangile de Jacques*. Ces textes ont pu influencer la rédaction de plusieurs passages du Coran évoquant la vie de Jésus, à l'image de l'*Évangile de l'enfance selon Thomas*.

### **Apocryphes et pseudépigraphes**

En droit, on distingue les apocryphes (écrits qui ne proviennent pas de l'inspiration divine), des « pseudépigraphes » (écrits dont on ne peut assurer l'origine ou attribués à une personne qui ne peut pas en être l'auteur). L'exégèse moderne montre que c'est le cas de plusieurs textes canoniques.

Origène, l'un des premiers pères de l'Église, tend à assimiler textes pseudépigraphes et apocryphes :

« qui sont mis sous le nom des saints, entendant par saints les personnages bibliques, et qui sont en dehors des « Écritures canoniques ». [...] Nous n'ignorons pas, dit-il, que beaucoup de ces écritures secrètes ont été composées par des impies, de ceux qui font le plus haut sonner leur iniquité, et que les hérétiques font grand usage de ces fictions : tels les disciples de Basilide. En règle générale, nous ne devons pas rejeter en bloc, ce dont nous pouvons tirer quelque utilité pour l'éclaircissement des saintes Écritures. C'est la marque d'un esprit sage de comprendre et d'appliquer le précepte divin : "Éprouvez tout, retenez ce qui est bon." »

Pour Origène, le doute sur l'authenticité (pseudépigraphie) va de pair avec le doute sur l'« inspiration » (lié au caractère apocryphe) : si un livre n'a pas été écrit par le personnage biblique auquel il est attribué, c'est qu'il est probablement l'œuvre d'un impie.

L'authenticité est le principal critère invoqué par une autorité religieuse pour justifier l'introduction ou le rejet d'un texte dans le canon. Celle-ci dépend de la confiance du lecteur dans le jugement de cette autorité religieuse. Origène par exemple, juge suspects les textes employés par les disciples de Basilide, qu'il tient pour hérétiques. Il ne rejette cependant pas systématiquement tous les textes qu'il suspecte d'être apocryphes. En effet, l'orthodoxie chrétienne et le canon biblique ne sont pas encore fixés à son époque.

Plus tard, Jérôme de Stridon utilise le terme « apocryphe » comme synonyme de

« livre non canonique ». Ce sont les livres dits « deutérocanoniques » qu'il renvoie à la fin de sa Vulgate. Il ne les considère pas comme « cachés », « secrets » ou « hérétiques », mais comme d'un degré inférieur aux livres servant de « règle » (« canon ») à la doctrine chrétienne.

### **Livres deutérocanoniques (apocryphes dans le protestantisme)**

L'adjectif « deutérocanonique » (du grec **δεύτερος**, « deuxième ») signifie « entré secondairement dans le canon ». Cela n'implique pas une hiérarchisation du degré d'inspiration.

L'Église catholique nomme « apocryphes » les textes qu'elle n'a pas retenus dans son canon. Les Églises issues de la Réforme les nomment « pseudépigraphes ». En ce qui concerne les écrits de l'Ancien Testament, l'Église catholique nomme « deutérocanoniques » ceux que les Églises protestantes nomment « apocryphes ».

Le christianisme a d'abord tenu pour inspirée la Septante, qui contient de nombreux livres absents de la Bible hébraïque. Au XVI<sup>e</sup> siècle, les humanistes comme Érasme et Jacques Lefèvre d'Étaples, ainsi que les protestants, reviennent au texte hébreu, là où Jérôme avait compilé les sources grecques et hébraïques. Catholiques et orthodoxes font valoir que le canon court, retenu par les Églises réformées, a été fixé par des docteurs juifs au synode de Jamnia, après l'apparition du christianisme et en réaction contre lui. Les livres deutérocanoniques du Nouveau Testament sont généralement acceptés par les Églises chrétiennes.

### **Recherche contemporaine : littérature apocryphe chrétienne ou apocryphes du Nouveau Testament ?**

Chez les auteurs contemporains, deux écoles se distinguent quant à la compréhension de la notion d'apocryphes :

- Les partisans d'une dichotomie entre apocryphes du Nouveau Testament et apocryphes de l'Ancien Testament ;
- Les partisans d'une distinction entre apocryphes juifs, parfois appelés écrits intertestamentaires, et apocryphes chrétiens.

Les premiers pourraient être qualifiés de plus « conservateurs ». L'utilisation de la notion d'apocryphes du Nouveau Testament est issue du travail de compilation des philologues des XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle. Ils ont constitué des grandes éditions d'apocryphes du Nouveau Testament.

Un article d'Éric Junod, l'un des fondateurs de l'Association pour l'étude de la littérature apocryphe chrétienne (AELAC) dont émane la revue *Apocrypha* (ISSN 1155-3316), explique la raison du passage à l'appellation « littérature apocryphe chrétienne » par rapport à celle d'« apocryphes du Nouveau Testament » :

- L'expression « apocryphes du Nouveau Testament » laisse entendre que ces textes entretiennent un rapport étroit et nécessaire avec les textes du Nouveau Testament, rapport « qui peut être envisagé sous l'angle du plagiat, de la compétition, de l'opposition, du complément ou de l'errance ». Elle implique un présupposé

théologique.

- L'expression « apocryphes du Nouveau Testament » rattache les apocryphes à un corpus « défini, stable et daté ». Or, les apocryphes ne constituent pas pour leur part un tel corpus, défini, stable et daté.

- L'expression « apocryphes du Nouveau Testament » rattache ces textes à des genres littéraires et pensées théologiques particuliers, ceux du Nouveau Testament. Or, les apocryphes proposent des genres littéraires et des pensées théologiques plus divers.

- L'expression « apocryphes du Nouveau Testament » rattache ces textes à une littérature normative et sainte. Or, tous les apocryphes ne sont pas nécessairement déterminés par cette littérature.

- En entretenant l'idée que le rapport au Nouveau Testament est déterminant, l'expression « apocryphes du Nouveau Testament » nuit à la lecture et à l'interprétation de ces textes.

L'expression « Littératures apocryphes chrétiennes » est donc préférée par cette association à « apocryphes du Nouveau Testament ».

Cette littérature est définie dans la présentation de l'association:

« L'Association pour l'étude de la littérature apocryphe chrétienne, fondée en 1981, a pour but l'édition critique, la traduction et le commentaire de tous les textes pseudépigraphiques ou anonymes d'origine chrétienne qui ont pour centre d'intérêt des personnages apparaissant dans les livres bibliques ou qui se rapportent à des événements racontés ou suggérés par ces livres.

L'Association regroupe tous les chercheurs qui préparent l'édition d'un écrit apocryphe pour la Series apocryphorum du Corpus christianorum. »

Certains chercheurs, notamment dans le monde germanophone, refusent une définition aussi large de la notion d'apocryphes. Le principal problème d'une telle définition est la confusion avec d'autres genres littéraires de l'Antiquité chrétienne, et notamment le genre hagiographique.

Les membres de cette école se rapprochent de la notion d'« apocryphes du Nouveau Testament », telle qu'elle est définie dans les travaux précurseurs de Fabricius, Tischendorf et James.

Le rapport entre textes canoniques et textes apocryphes est décrit par Jens Schröter:

« À l'intérieur de ces écrits nous n'avons pas affaire à des « textes concurrents » du Nouveau Testament, mais à des mises à jour (*Fortanschreibungen*) et à des enjolivements (*Ausmalungen*) de la substance (*Stoffen*) que l'on retrouve dans les textes devenus canoniques (« *die in den kanonisch werdenden Texten begegnen* ») »

Cette définition indique une relation avec les textes du Nouveau Testament que refusent les tenants de l'appellation « Littérature apocryphe chrétienne ». Les tenants de l'appellation « apocryphes du Nouveau Testament » maintiennent pour les apocryphes la quadripartition « évangiles – lettres apostoliques – actes d'apôtres – littérature apocalyptique ».

Un membre de cette école définit la notion d'apocryphe :

« « Apocryphe » est une désignation qui est utilisée pour ces textes (situés) dans les éditions modernes de textes non canoniques du christianisme antique, qui ne se retrouvent pas dans le canon du Nouveau Testament, mais qui sont nés en partie en parallèle à sa formation [au canon du Nouveau Testament et qui ne se laissent pas incorporer à d'autres corpus – comme notamment la littérature « scientifique » ou apologétique des Pères de l'Église ou des prétendus « Pères Apostoliques » – ou bien de façon moins sensée. »

Utilisation des apocryphes

L'historien Simon Claude Mimouni a analysé des apocryphes chrétiens. Il a souligné dans son étude que ces textes avaient une légitimité égale à celle des textes canoniques à l'époque de leur rédaction : « D'un point de vue historique, il convient de ne surtout pas considérer les récits canoniques comme supérieurs aux récits apocryphes. À l'époque de leur rédaction – vers la fin du Ier siècle et durant tout le IIe siècle – les uns et les autres avaient très certainement le même statut théologique », jusqu'au moment où le canon a été fixé. « C'est au sein d'une diversité doctrinale foisonnante – en partie gommée par la canonisation – que les récits apocryphes ont fleuri soit pour s'opposer à certaines tendances marginales (qui deviendront hétérodoxes), soit pour défendre certaines tendances majoritaires (qui deviendront orthodoxes) ».

Certains apocryphes sont précieux pour étudier les formes littéraires, comme le contexte de production des œuvres canoniques, et pour connaître les mouvements religieux dissidents du judaïsme et du christianisme anciens.

### **Rôle des apocryphes chrétiens dans la vie ecclésiale**

La « Grande Église » exclut d'utilisation certains apocryphes chrétiens pour des raisons théologiques. Enrico Norelli souligne l'importance dans l'imaginaire chrétien, au sein même de l'Église, des éléments contenus dans un évangile apocryphe comme le *Protévangile de Jacques* : les noms des parents de Marie (Joachim et Anne, canonisés au XVIe siècle) ; « l'âge avancé de Joseph ; la virginité *in partu* [virginité de Marie pendant l'accouchement], absente des textes devenus canoniques, clairement affirmée ici ; la naissance dans une grotte » ; « alors que d'un côté les autorités ecclésiales rejetaient fermement les apocryphes, de l'autre elles en prélevaient des éléments, passant sous silence leur origine ou les "blanchissant" via une nouvelle légitimation du récit ».

Une étude de la savante Els Rose a démontré que le Moyen Âge occidental utilisait des traditions apocryphes dans ses liturgies de commémoration des apôtres.

Certaines Églises produisent des traditions apocryphes pour fonder leurs légitimités apostoliques. Les *Actes de Barnabé* sont produits au milieu du Ve siècle pour obtenir l'autocéphalie de l'Église de Chypre. L'Église de Rome n'est pas à l'origine des apocryphes du IIe siècle relatant les missions de Pierre et Paul à Rome, mais elle fusionne ces traditions pour produire des textes mentionnant le martyre des apôtres le même jour.

Les premiers évangiles apocryphes sont utilisés comme exposés doctrinaux. Les suivants servent de matériaux aux récits hagiographiques et légendaires qui alimentent divers auteurs et contribuent à la formation de la mythologie médiévale.

### **Le Coran et les apocryphes chrétiens**

La question des sources chrétiennes employées pour la rédaction du Coran est régulièrement posée dans les recherches sur le Coran. Celui-ci partage avec certains textes chrétiens apocryphes de nombreuses scènes de vie de Marie et d'enfance de Jésus. Pour Guillaume Dye : « certains passages du Coran ont été composés par des rédacteurs qui ont une connaissance approfondie, non seulement du christianisme en général, mais aussi de certains textes chrétiens bien précis ». Un exemple est la *Sourate 19* dont « le texte montre une large connaissance et une grande familiarité avec la littérature et les traditions chrétiennes puisqu'il est truffé de récits, de références et de motifs qui ont leur origine dans les traditions chrétiennes écrites, liturgiques ou populaires ».

Les principaux rapprochements entre Coran et apocryphes chrétiens sont les suivants :

- Consécration de Maryam (Marie), dans la *Sourate 3, La famille d'Imrān*, 31 (*Protévangile de Jacques*) ;
- Vie de Marie au Temple, dans la *Sourate 3, La famille d'Imrān*, 32, et la *Sourate 19, Marie*, 16 (*Protévangile de Jacques*) ;
- Généalogie noble de Marie, issue des grands patriarches, dans la *Sourate 3*, 33-34 (*Protévangile de Jacques* 1,1) ;
- 'Īsā (Jésus) parle au berceau, dans la *Sourate 3, La famille d'Imrān*, 41, et la *Sourate 19, Marie*, 30 (*Évangile arabe de l'Enfance*) ;
- Vœu d'Anne, dans la *Sourate 3*, 35 (*Protévangile de Jacques* 4,1) ;
- Naissance de Marie, dans la *Sourate 3*, 36 (*Protévangile de Jacques* 5,2) ;
- Dieu accepte la consécration de Marie, dans la *Sourate 3*, 37 (*Protévangile de Jacques* 5,1) ;
- Education exemplaire et sans tache de Marie, dans la *Sourate 3*, 37 (*Protévangile de Jacques* 5,1) ;
- Marie adoptée par le prêtre Zacharie, dans la *Sourate 3*, 37 (*Protévangile de Jacques* 7,2-3 et 8,1) ;
- Les anges apportent la nourriture à Marie, dans la *Sourate 3*, 37 (*Protévangile de Jacques* 8,1) ;
- Zacharie devint muet, dans la *Sourate 3*, 41 (*Protévangile de Jacques* 10,2) ;
- Les anges exaltent Marie, dans la *Sourate 3*, 42 (*Protévangile de Jacques* 11,1) ;
- Jésus anime des oiseaux en argile, dans la *Sourate 3, La famille d'Imrān*, 43, et la *Sourate 5, La Table*, 110 (*Évangile de l'enfance selon Thomas*) ;

- Le tirage au sort pour la prise en charge de Marie, dans la *Sourate 3*, 44 (*Protévangile de Jacques* 8, 2-3 et 9,1) ;
- L'Annonciation faite à Marie, dans la *Sourate 3*, 45-47 (*Protévangile de Jacques* 11,2-3).
- Station sous un palmier, dans la *Sourate 19, Marie*, 23 (*Évangile du Pseudo-Matthieu*).

La question de l'intertextualité coranique exige de la prudence. Le Coran est un texte de l'Antiquité tardive. Il transmet « des concepts et des attentes de son époque ». Il peut présenter des ressemblances avec d'autres textes, sans qu'un lien direct avec un texte précis soit toujours prouvable.

### PRIMAUTE PETRINIENNE

La primauté pétrinienne, ou primauté de Pierre, est la doctrine catholique selon laquelle Pierre a la préséance sur tous les autres apôtres et a été institué « premier pape » par Jésus lui-même. Cette doctrine ainsi que la succession apostolique qui en découle sont contestées par les autres confessions chrétiennes, en particulier l'orthodoxie et le protestantisme. Ce différend a notamment provoqué le Grand Schisme.

#### Fondements scripturaires

La primauté pétrinienne est la base doctrinale sur laquelle se fonde l'Église catholique pour affirmer la primauté pontificale. Elle repose d'une part sur le thème de la « remise des clefs du Royaume » à Pierre, premier évêque de Rome et premier pape selon la tradition catholique, et d'autre part sur le chapitre 16 de l'Évangile selon Matthieu (Mt 16:18-19), où, après la profession de foi de Pierre (Mt 16:13-20), Jésus déclare à l'apôtre : « Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Église » :

« Et moi, je te dis que tu es Pierre, et que sur cette pierre je bâtirai mon Église, et que les portes du séjour des morts ne prévaudront point contre elle. Je te donnerai les clefs du royaume des cieux : ce que tu lieras sur la terre sera lié dans les cieux, et ce que tu délieras sur la terre sera délié dans les cieux. »

Ce passage est propre à Matthieu et pose la question d'une éventuelle interpolation.

#### Débat ecclésiologique

De nombreux chercheurs, cependant, soutiennent que, dans le christianisme primitif, la structure ecclésiale formée de plusieurs presbytres-évêques a perduré à Rome jusqu'au milieu du IIe siècle, moment auquel s'est imposé le principe d'un unique évêque entouré de presbytres. Dès lors, pour ces chercheurs, les auteurs ultérieurs ont appliqué rétrospectivement le qualificatif d'« évêque de Rome » aux membres éminents du clergé des premières décennies ainsi qu'à Pierre lui-même. Sur cette base, Oscar Cullmann, Henry Chadwick et Bart D. Ehrman se demandent s'il existe un lien formel entre Pierre et la papauté moderne. Raymond E. Brown écrit

« L'enseignement de l'Église ne suggère pas que les évêques soient les successeurs des Douze en tant que tels. » Brown ajoute qu'il est anachronique de parler de Pierre en termes d'évêque local de Rome, mais que les chrétiens de cette époque ont pu considérer Pierre comme exerçant des fonctions contribuant de manière essentielle au développement du rôle de la papauté dans l'Église ultérieure. Ces fonctions, poursuit Brown, ont largement contribué à faire de l'évêque de Rome, ville où Pierre est mort et où Paul a témoigné de la vérité du Christ, le successeur de Pierre dans la protection de l'Église.

### *Tu es Petrus*

La traduction latine de la Vulgate, *Tu es Petrus* (« Tu es Pierre », de Mt 16:18), a été mise en musique sous forme de motets ou d'hymnes liturgiques chantés lors de célébrations auxquelles participe le pape. Par exemple, le motet *Tu es Petrus* de Scarlatti ou le motet et la messe de Palestrina.

Ces trois mots apparaissent souvent comme un résumé de la doctrine de la primauté pétrinienne ainsi que des débats théologiques et ecclésiologiques qui lui sont associés. Ils forment également l'un des thèmes de l'iconographie chrétienne.

-----

### *Traditio Clavium*

La **Traditio clavium** (« Remise des clés » en latin), parfois nommée **Traditio clavis** (« Remise de la clé »), est un thème pictural de l'art paléochrétien qui représente Jésus-Christ remettant les clés du Royaume des cieux à l'apôtre Pierre. Proche de la Traditio Legis, ce type d'iconographie chrétienne apparaît au IV<sup>e</sup> siècle et vise à affirmer la primauté pétrinienne, autrement dit la primauté de l'Église de Rome sur le reste de la chrétienté.

Divers artistes, dont Le Pérugin, Rubens et Luca Giordano, ont illustré la *Traditio clavium*.

### Origine

La *Traditio clavium* se fonde sur le chapitre 16 de l'Évangile selon Matthieu:

« Et moi, je te dis que tu es Pierre, et que sur cette pierre je bâtirai mon Église, et que les portes du séjour des morts ne prévaudront point contre elle. Je te donnerai les clefs du royaume des cieux : ce que tu lieras sur la terre sera lié dans les cieux, et ce que tu délieras sur la terre sera délié dans les cieux. »

-----

### *Traditio Legis*

La **Traditio Legis** (« remise de la Loi » en latin) est un thème iconographique de l'art paléochrétien. Le plus souvent, il s'agit d'une représentation de Jésus de Nazareth entouré par Paul et Pierre, à qui il remet un rouleau. La scène inclut parfois la présence d'autres apôtres.

Ce sujet, fréquent dans les mosaïques, les fresques et la statuaire d'influence romaine et byzantine, est une métaphore de la transmission du message évangélique aux

disciples de Jésus puis aux premiers chrétiens. Les artistes ont perpétué cette tradition picturale jusqu'au Moyen Âge. Son interprétation fait aujourd'hui l'objet de discussions parmi les historiens de l'art.

D'autres versions de la « remise de la Loi » apparaissent dans le répertoire iconographique paléochrétien, quelquefois dans une même œuvre, comme dans le *Sarcophage de la Traditio Legis*, où, aux côtés du Christ donnant la Loi à Pierre, figurent Dieu remettant les Tables de la Loi à Moïse et le prophète Élie confiant son manteau symbolique à son successeur Élisée au moment de son ascension vers les cieux.

## Histoire

La *Traditio Legis*, thème récurrent de l'art paléochrétien, porte parfois sur un passage du Premier Testament évoquant une préfiguration de la transmission du message du Christ à ses apôtres, par exemple le prophète Élie donnant son manteau (symbole de la Loi) à son successeur Élisée.

Le plus souvent, cependant, l'iconographie chrétienne représente Jésus-Christ debout ou assis sur un trône et remettant la Nouvelle Loi aux apôtres Pierre et Paul sous la forme d'un rouleau ou, plus rarement, d'un codicille. Cette image est initialement connue sous le nom de *Dominus Legem dat* (« Le Seigneur donne la Loi »). C'est de cette inscription, qui figure dans la mosaïque du baptistère San Giovanni in Fonte de la basilique Santa Restituta (Naples), que vient l'appellation générique de *Traditio Legis*.

Ces compositions sont propres à l'art paléochrétien, en particulier dans les sarcophages du dernier tiers du IV<sup>e</sup> siècle. La version la plus ancienne, sculptée sur les sarcophages dits « de la Passion », montre Jésus au sommet d'une montagne symbolisant le paradis et tenant un rouleau ouvert. Après les années 400, comme la pratique des inhumations dans ce type de sarcophage tend à se raréfier, l'image sculptée de la *Traditio Legis* tombe peu à peu en désuétude, même si elle réapparaît sur des coffrets-reliquaires, tels ceux de Pola à Venise ou de Nea Heracléa à Salonique, et subsiste jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle dans les arts carolingien, ottonien et roman.

## Description

Qu'elles soient sculptées dans le marbre ou l'ivoire, ou qu'elles soient dues aux techniques de la verrerie, de la mosaïque et de la peinture à fresque, ces œuvres sont majoritairement d'influence romaine.

Pierre se trouve généralement à droite de l'image, donc à la gauche du Christ, et porte une croix à hampe longue. Le Christ se tient au centre, en hauteur. Il lève la main droite, paume ouverte, en un geste caractéristique de l'iconographie de Sol Invictus et des empereurs romains qui en ont revendiqué la filiation, à commencer par Constantin I<sup>er</sup>.

La main gauche du Christ tend un rouleau à Pierre, qui le place dans un pli de son *pallium*. Paul est à la droite du Christ, donc à gauche de l'image, avec un geste

d'acclamation. Parfois, le Christ surplombe un monticule rocheux où se trouve un agneau et d'où s'écoulent un ou quatre fleuves (les quatre fleuves du paradis), et l'ensemble peut être encadré par deux palmiers dont l'un abrite un phénix, symbole de la Résurrection. Il arrive souvent qu'une double rangée de brebis se dirige vers l'agneau à partir de deux villes : Bethléem et Jérusalem.

Au Moyen Âge, il n'est pas rare que divers personnages se tiennent aux côtés du Christ, de Paul et de Pierre : d'autres apôtres, des évêques, des donateurs... Une plaque de reliure en ivoire datant du XIe siècle et conservée au musée du Louvre montre une *Traditio Legis* entourée par le Tétramorphe.

### Débat historiographique

De rares vestiges archéologiques laissent apercevoir une courte phrase sur le rouleau que tient le Christ : *DOMINUS LEGEM DAT*, phrase sur laquelle se fonde la tradition catholique pour intituler cette scène *Traditio Legis*, c'est-à-dire « transmission de la [Nouvelle] Loi [à Pierre] », ce dernier étant alors assimilé à Moïse transmettant l'Ancienne Loi au peuple d'Israël. Or, jusqu'au XIXe siècle, ce type d'imagerie n'avait pas reçu d'appellation spécifique parmi les historiens : c'est le chanoine Louis Duchesne (1843-1922) qui lui a donné son nom de *Traditio Legis*[5]. Cette dénomination s'accorde avec le fait incontesté que la figure du *DOMINUS LEGEM DAT* apparaît dans l'iconographie chrétienne quelques années après la promulgation de l'édit de Milan par Constantin Ier en 313 : l'hypothèse est que les codes de ce stéréotype sont conformes à la coutume romaine de représenter les empereurs, Constantin ou ses successeurs, remettant un document à un subordonné.

Toutefois, depuis la seconde moitié du XXe siècle, cette interprétation se voit contestée à partir des travaux de Walter Nikolaus Schumacher. Cet archéologue fait remarquer que le document en question apparaît déroulé et ne saurait donc être assimilé à un mandat impérial : en effet, dans ce cas, l'usage classique représente l'empereur donnant de la main droite (et non pas gauche) un document fermé (et non pas ouvert). En témoignent le *Missorium de Théodose* mais aussi plusieurs sarcophages paléochrétiens de Ravenne où ce schéma est adapté à des portraits de Paul. Pour Schumacher, la scène signifie donc, non pas que le Christ confie un mandat à Pierre, mais qu'il ressuscite sous les traits de Sol Invictus et proclame la Nouvelle Loi devant Pierre et Paul.

Cette interprétation s'oppose à la lecture traditionnelle du catholicisme, qui voit le symbole de la primauté pétrinienne dans cette image et l'assimile à des thèmes picturaux a priori assez proches, tel celui de la *Traditio clavium* (« Remise des clés »). Ce type d'imagerie, également nommée *Traditio clavis* (« Remise de la clé »), se fonde sur un passage de l'Évangile selon Matthieu (Mt 16:19) pour représenter Jésus remettant à Pierre les clés du Royaume des cieux.

---

### La Saint-Pierre

La fête de Saint-Pierre est fêtée par l'Église, aussi bien catholique qu'orthodoxe, le 29

juin, date à laquelle la tradition situe le martyre de Pierre, crucifié la tête en bas dans le *circus vaticanus*. C'est aussi la Saint-Paul. Paul serait mort le même jour (soit la même année, soit deux à trois ans plus tard, selon les sources), décapité sur la route d'Ostie. L'apôtre des Juifs et l'apôtre des gentils sont ainsi unis dans leur mort et leur fête : l'Église y voit un symbole de l'union ecclésiale.

---

### Chaire de saint Pierre

La **chaire de saint Pierre** (en latin : *Cathedra Petri*) est un ancien siège de bois datant du IX<sup>e</sup> siècle, exposé comme relique solennelle dans la basilique Saint-Pierre de Rome. Elle est l'expression symbolique de l'autorité exercée par l'évêque de Rome, successeur de l'apôtre Pierre. Comme pasteur suprême de l'Église catholique, il est au service de la foi chrétienne, de l'unité et de la charité : sa mission est de « proclamer la foi, d'unir les chrétiens et de présider à la charité » (Ignace d'Antioche).

L'importance de cette dimension du ministère pétrinien est soulignée par l'instauration d'une fête liturgique spéciale dans le calendrier romain : le 22 février.

#### Histoire

Chaque évêque, comme successeur des apôtres, reçoit la charge de conserver et de transmettre l'annonce de l'Évangile. Il le fait, entre autres, à travers sa fonction d'enseignant, que la « chaire » placée dans son église cathédrale symbolise. « Prendre possession du siège », ou de la chaire, est une expression symbolique d'un rite lié à l'ordination épiscopale. C'est de ce siège que l'évêque, comme pasteur muni du bâton pastoral, guide le peuple qui lui est confié et, comme enseignant, qu'il l'affermir.

Si le siège de tout évêque est porteur d'une telle signification, celui de Pierre l'apôtre, premier évêque de Rome, reçoit une grande charge symbolique. La tradition dit de Pierre qu'il fut le premier évêque d'Antioche, et, jusqu'à la réforme du calendrier liturgique établie par le concile Vatican II, l'église célébrait la fête de la « Chaire de saint Pierre à Antioche ». C'est à Rome que Pierre a enseigné et a achevé sa marche au service de l'Évangile par le martyre. Dès lors, la primauté de Pierre à faire « paître son troupeau » a rejailli sur son siège apostolique, dont toutes les églises ont reconnu le rôle particulier.

Ainsi le disait Irénée de Lyon, au II<sup>e</sup> siècle : « Avec cette Église, en raison de son éminente supériorité, doit s'accorder l'Église universelle, c'est-à-dire les fidèles qui sont partout. » Ce que Jérôme de Stridon confirmait à sa manière : « Je ne crois en aucun autre primat que celui du Christ ; c'est pourquoi je me mets en communion avec ta béatitude, c'est-à-dire avec la chaire de Pierre. Je sais que l'Église est édifiée sur cette pierre. »

Cyprien de Carthage emploie l'expression *cathedra Petri* pour désigner l'Église de Rome.

Depuis 1653, le siège est placé dans un reliquaire en bronze doré exécuté par Gian Lorenzo Bernini. Selon la tradition constante de l'Église, il s'agit d'un siège de bois,

datant du Ier siècle, que le sénateur romain Pudens, converti par l'apôtre Pierre, lui a offert, et où saint Pierre s'asseyait habituellement pour enseigner, durant son séjour à Rome jusqu'à son martyre. Une tradition moderne assure que ce siège fut offert par Charles le Chauve en 875 et utilisé ensuite par plusieurs papes. Cet objet très ancien est symboliquement associé à l'exercice de l'autorité pontificale.

Le pape Alexandre VII fait enfermer la chaire de Saint Pierre, supposée authentique, dans le bronze même qui constitue le chef-d'œuvre du Bernin, appelé « Gloire du Bernin », situé dans l'abside de la basilique Saint-Pierre-de-Rome.

### Description

C'est une chaise en bois de chêne et d'acacia de couleur sombre, recouverte de plaques d'ivoire. Sa hauteur totale est de 1,34 m, sa largeur de 0,89 m. La hauteur du siège 0,78 m et son épaisseur de 0,57 m.

Des ornements d'ivoire ont été adaptés au devant et au dossier de la chaire. Ceux qui couvrent le panneau de devant sont divisés en trois rangs superposés, contenant chacun six plaques d'ivoire sur lesquelles ont été gravés divers sujets, entre autres les Travaux d'Héraclès. Quelques-unes de ces plaques sont posées à faux, dans un but d'ornementation à l'époque où l'on adaptait les restes de l'antiquité aux objets que l'on voulait décorer, aux châsses de reliques, etc., dans les VIIIe et IXe siècle.

Le Bernin met en scène dans l'abside de Saint-Pierre de Rome, en 1656, le reliquaire de la figure de Pierre, c'est-à-dire le siège, la *cathedra*. La composition prend place dans cette abside où il avait déjà réalisé le célèbre baldaquin (1624-1633) qui marqua le début de sa carrière dans cette même basilique, et le tombeau d'Urbain VIII (1628-1647) qui devint un modèle de sculpture funéraire.

Après plusieurs années où, favorisé par le pape Innocent X, son rival Alessandro Algardi l'avait éclipsé de la scène vaticane, le Bernin retrouvait, grâce au nouveau souverain pontife, Alexandre VII, des commandes à la mesure de son ambition. Achevée dix ans après sa commande, l'œuvre, placée dans l'abside dans la perspective du baldaquin, est constituée de quatre docteurs de l'Église en bronze, saint Ambroise, saint Augustin, saint Athanase et saint Jean Chrysostome, qui soutiennent le trône conservant la relique de la chaire de saint Pierre.

« C'est donc un gigantesque trône reliquaire, élaboré comme un tableau composé de sculptures, qui jouent habilement sur les matériaux et sur les couleurs et qui ne se perçoivent qu'au fur et à mesure que l'on s'en approche. »

### Fête de la chaire de saint Pierre

Dans le calendrier romain général, comme réorganisé par le pape Pie V selon le décret du Concile de Trente, il y avait antérieurement deux fêtes de la chaire de Pierre. Le 18 janvier était célébrée la « fête de la chaire de saint Pierre Apôtre à Rome » et le 22 février celle de la « fête de la chaire de saint Pierre Apôtre à Antioche ». Par sa révision de 1960 le pape Jean XXIII a supprimé la fête du 18 janvier et a changé le nom de la célébration du 22 février en « fête de la chaire de saint Pierre Apôtre ».

La célébration de la fête du 22 février au IV<sup>e</sup> siècle est attestée par la *Depositio martyrium*[13] dans laquelle elle figure, sous le nom de *natale Petri de cathedra*, à la date du *VIII. kal. Martias* (huitième jour avant les calendes de mars). La date coïncidait avec les *Caristia*, fête consacrée aux parents disparus.

---

### **Chaire de saint Pierre à Antioche**

Avant la réforme liturgique issue du concile Vatican II de 1969, l'Église fêtait le premier siège épiscopal de Pierre à Antioche le 22 février sans le siège romain. C'est dans cette ville du Moyen-Orient, à cette époque troisième grande ville de l'Empire romain après Rome et Alexandrie, que Pierre ouvre son apostolat vers les gentils. La Tradition y voit aussi le lien intrinsèque qu'il y a entre les Églises latines et orientales. La fête de la chaire de saint Pierre est très ancienne, étant attestée avec certitude à Rome au IV<sup>e</sup> siècle. Pour autant, ce n'est qu'au XVI<sup>e</sup> siècle que la « titularisation » du siège est effectuée, avec l'apparition de la deuxième fête en l'honneur du siège pétrinien.

---

### **Chaire de saint Pierre à Rome**

Auparavant, l'Église fêtait le siège romain du pontife le 18 janvier. Cette fête, qui semble d'origine gallicane, est adoptée dans le calendrier romain tardivement : elle est fixée par le Pape Paul IV en 1557. C'est à cette époque que la fête de février est attribuée au siège d'Antioche. Après la réforme du calendrier qui a suivi le concile Vatican II, les deux fêtes ont été réunies au 22 février.

---

### **Fête de Saint-Pierre-aux-Liens**

Le calendrier romain général, jusqu'à sa révision par le pape Jean XXIII en 1960, indiquait le 1<sup>er</sup> août comme fête de Saint-Pierre-aux-Liens. Dans l'Église orthodoxe le 16 janvier est la fête des « Chaînes de saint Pierre ». Cette fête rappelle l'épisode raconté dans les Actes des Apôtres au chapitre 12 (Ac 12,\*) : alors que Pierre est dans une prison de Jérusalem, un ange vient le délivrer et faire tomber ses liens. Il part se réfugier chez Marie, mère de Jean Marc.

---

### **Fête de la dédicace des basiliques Saint-Pierre et Saint-Paul**

Le 18 novembre, les deux grandes basiliques romaines, consacrées à Pierre et Paul, sont fêtées ensemble : c'est encore une fois l'occasion pour l'Église d'unir ses deux apôtres.

---

### **Les fouilles archéologiques**

La tradition chrétienne localise le tombeau de Pierre à l'emplacement d'une nécropole située au nord du Circus Vaticanus, dont elle était séparée par une route secondaire :

la via Cornelia. Bien qu'aucun texte chrétien ne parle de la prédication de Pierre à Rome ou de sa mort dans cette ville avant la fin du IIe siècle et que des premiers textes qui en parlent (Actes de Pierre, *Itinéraire de Pierre*) aient été écartés par la « Grande Église » en tant que textes apocryphes, la mort de Pierre à Rome est en général acceptée par la critique.

Un auteur chrétien de la seconde partie du IIe siècle, Gaius, fait état du « trophée » qui recouvrait la tombe de Pierre au Vatican. Les fouilles de la nécropole du Vatican ordonnées en 1940 par Pie XII dans les Grottes du Vatican à l'occasion de la mise en place du sarcophage de Pie XI, ont mis en évidence un cimetière païen et chrétien contenant de nombreuses tombes et, au-dessous de l'autel et à la verticale exacte du sommet de la coupole, un édicule au-dessus d'une de ces tombes, trouvée vide (tombe thêta). Ce mémorial, qui serait le « trophée de Gaius », a par la suite été inclus dans un monument de marbre et de porphyre d'époque constantinienne puis recouvert par des autels construits sous Calixte II (1123), Clément VIII (1594) et enfin par le baldaquin de Saint-Pierre édifié de 1624 à 1633. Bien que ce soit disputé, certains critiques estiment que les restes humains qui ont été détectés dans l'un des murs de soutien (mur rouge) sur lequel a été incisé un *graffito* dont subsistent les quatre premiers caractères du nom PETRO (PIETR), sont ceux de Pierre. Le sépulcre a depuis été aménagé de façon que chaque visiteur puisse voir une partie des reliques de saint Pierre et le « trophée de Gaius »[44]. Le crâne de l'apôtre, quant à lui, se trouve dans un ciborium gothique situé au-dessus de l'autel de la Basilique Saint-Jean-de-Latran, depuis le VIIe siècle.

L'empereur Constantin Ier y fit édifier une première basilique (occupant le site de l'édifice actuel) dont l'abside fut construite autour de l'emplacement de la tombe, cela malgré les difficultés considérables du terrain, à flanc de colline, obligeant à d'énormes travaux de terrassement, et bien qu'il ait fallu en partie détruire le complexe funéraire antique.

### Reliques

En 1950, des ossements humains ont été trouvés sous l'autel de la basilique Saint-Pierre. Certains ont prétendu que les os étaient ceux de Pierre[76], affirmation contredite en 1953 par les fouilles d'une autre hypothétique tombe de Pierre à Jérusalem.

Dans les années 1960, des fouilles sous la basilique Saint-Pierre ont mis au jour les ossements d'un homme âgé d'environ 60 ans au Ier siècle, ce qui a amené le pape Paul VI en 1968 à les présenter comme reliques de l'apôtre Pierre. Le 24 novembre 2013, le pape François montre neuf fragments de ces reliques placées dans un reliquaire en bronze[[note 6](#)] (que Paul VI a fait installer dans sa chapelle privée au palais apostolique) pour la première fois en public lors d'une messe célébrée sur la place Saint-Pierre. Les autres ossements restent dans une boîte de Plexiglas placée dans une niche que des groupes limités peuvent voir par une fissure du Mur aux Graffitis, dans la nécropole du Vatican.

En 2014, lors de la restauration de l'autel de l'église Santa Maria in Cappella, des reliques attribuées à certains anciens papes, dont Pierre, auraient été mises au jour.

Lors de la solennité des saints Pierre et Paul, le 29 juin 2019 au Vatican, le pape François offre après la messe au patriarche Bartholomée par l'intermédiaire de Job de Telmissos (chef de la délégation du patriarcat œcuménique de Constantinople) le reliquaire en bronze contenant neuf fragments des os de l'apôtre Pierre dans l'espérance de voir rétablir la pleine unité entre catholiques et orthodoxes.

---

Rome, des reliques attribuées à Pierre ont été découvertes dans une église du Trastevere.

Découvert récemment à l'intérieur d'un autel lors des travaux de rénovation de Santa Maria in Cappella, une église consacrée en 1090 sous le pontificat d'Urbain II.

Ce qui est certain, c'est que la découverte du tombeau antique de saint Pierre a eu lieu sur la colline du Vatican, lieu de son martyre et où se dresse aujourd'hui la basilique qui porte son nom. Mais le sort de ses ossements est resté longtemps un mystère. Bien que l'archéologue Margherita Guarducci ait été certaine de les avoir trouvés, et que Paul VI ait annoncé le 26 juin 1968 que « ... même les reliques de saint Pierre ont été identifiées, ce qui nous permet d'en être convaincus », l'énigme des reliques n'est pas résolue. Un nouveau chapitre s'ouvre : récemment, des travaux de restauration dans l'église Santa Maria in Cappella, dans le Trastevere, ont mis au jour, à l'intérieur d'un autel médiéval, deux olle (pots romains) contenant les reliques (présumées) de certains papes des premiers siècles, dont saint Pierre. Des fragments d'os qui s'ajoutent donc à ceux conservés dans les souterrains du Vatican.

Ce récit, raconté par Barbara Carfagna, sera diffusé demain à 23h30 sur Rai Uno dans l'émission « Codice ». L'église Santa Maria in Cappella, propriété de la famille Doria Pamphilj, fut consacrée le 25 mars 1090 par deux évêques : Ubaldo, évêque du diocèse de Sabina, et Jean de Tuscolo. L'archéologue Cristiano Mengarelli a étudié une inscription contemporaine de la pierre tombale, attestant la présence de reliques importantes à l'intérieur. La liste commence par un fragment de la robe de la Vierge (qui n'a cependant pas été retrouvé dans l'autel), et mentionne ensuite les reliques de saint Pierre et des papes Corneille, Calixte et Félix, initialement inhumés dans différents cimetières, et enfin celles des martyrs Hippolyte, Anastase, Mélix et Marmen. « Ce complexe de reliques apparaît, avec différentes combinaisons, dans d'autres consécration documentées pour cette période dans d'autres églises », note l'archéologue.

Bien que la cavité-reliquaire aménagée juste sous le sol de l'autel de marbre n'ait pas toujours été scellée – seules deux fouilles, datant du XVIIe et de la fin du XIXe siècle, en témoignent –, son existence était tombée dans l'oubli. Le temple, fermé depuis 1982 pour des raisons structurelles, a fait l'objet de travaux de rénovation ces dernières années. Selon Massimiliano Floridi, époux de la princesse Gesine Pogson Doria Pamphilj et témoin de la découverte, les reliques ont été mises au jour par un ouvrier qui déplaçait la plaque de marbre de l'autel.

Le reliquaire plombé contenait deux petits pots en céramique purifiée à glaçure plombifère, coiffés de couvercles en plomb assortis surmontés des noms des saints

gravés en graffiti. Ces noms se retrouvaient ensuite, d'une écriture différente, sur des plaques en alliage de plomb placées à l'intérieur des deux pots. Selon l'archéologue Mengarelli, il s'agit d'objets datant de la consécration de l'église. Les reliques, placées dans de nouveaux reliquaires, ont été remises au vicariat de Rome, qui les a de nouveau scellées.

L'église Santa Maria in Cappella est liée à Urbain II, Eudes de Châtillon (pape légitime de 1088 à 1099), dont le nom figure sur la pierre angulaire, et qui résidait sur l'île Tibérine. À cette époque, l'antipape Clément III (1080-1100), élu par l'empereur Henri IV, occupait également le palais du Latran. L'hypothèse est que l'église du Trastevere aurait pu servir de chapelle au pape légitime lors de ses séjours à Rome.

L'origine et l'authenticité des reliques demeurent inconnues, tandis que celles vénérées à Saint-Pierre, à l'emplacement où le tombeau du Prince des Apôtres a été identifié avec certitude, correspondent aux restes d'un homme ayant vécu au Ier siècle après J.-C. De nouvelles analyses, et peut-être une comparaison des différentes reliques attribuées à Pierre à Rome, sont prévues, car le mystère persiste.

-----

Le Vatican expose pour la première fois les reliques de saint Pierre.

Le pape François détient des reliques supposées appartenir à l'apôtre lors de la messe sur la place Saint-Pierre.

Le Vatican a publiquement dévoilé des fragments d'os prétendument appartenant à saint Pierre, ravivant le débat scientifique et intriguant le mystère sur la question de savoir si les reliques trouvées dans une boîte à chaussures appartiennent réellement au premier pape.

Les neuf morceaux d'os reposaient nichés comme des anneaux dans une boîte à bijoux à l'intérieur d'une vitrine en bronze sur le côté de l'autel lors d'une messe commémorant la fin de la célébration d'un an de la foi chrétienne au Vatican. C'était la première fois qu'ils étaient exposés en public.

Le pape François a prié devant les fragments au début de l'office de dimanche et a tenu le coffret dans ses bras pendant plusieurs minutes après son homélie.

Aucun pape n'a jamais formellement affirmé que les fragments appartenaient à l'apôtre Pierre, mais le pape Paul VI avait déclaré en 1968 que les fragments trouvés dans la nécropole sous la basilique Saint-Pierre étaient « identifiés d'une manière que nous pouvons considérer comme convaincante ».

Certains archéologues contestent cette découverte.

Les reliques ont été découvertes lors de fouilles entreprises sous la basilique Saint-Pierre dans les années qui ont suivi la mort, en 1939, du pape Pie XI. Ce dernier avait demandé à être inhumé dans les grottes où reposent des dizaines de papes, comme le relate Bruno Bartoloni, correspondant du Vatican depuis de nombreuses années, dans son ouvrage de 2012 intitulé « Les Oreilles du Vatican ».

Au cours de ces fouilles, les archéologues ont mis au jour un monument funéraire

contenant un reliquaire construit en l'honneur de Pierre et portant une inscription en grec : « Petros eni », soit « Pierre est ici ».

Margherita Guarducci, spécialiste des antiquités grecques, qui avait déchiffré l'inscription, a poursuivi ses recherches et a appris que l'un des ouvriers de la basilique avait reçu les restes trouvés dans le reliquaire et les avait conservés dans une boîte à chaussures rangée dans un placard. Elle a fait part de ses découvertes à Paul VI, qui a par la suite déclaré qu'il existait des preuves convaincantes que les ossements appartenaient à Pierre.

De hauts responsables jésuites du Vatican et d'autres archéologues ont fermement démenti cette affirmation, mais ils n'avaient que peu de recours.

« Aucun pape n'avait jamais autorisé une étude exhaustive, notamment parce qu'une malédiction millénaire, attestée par des documents secrets et apocalyptiques, menaçait d'un terrible malheur quiconque troublerait la paix du tombeau de Pierre », écrivait Bartoloni.

Le journal du Vatican, L'Osservatore Romano, a publié des extraits de l'ouvrage l'an dernier, conférant ainsi à son récit une forme de légitimité officielle.

En 1971, Paul VI reçut une urne contenant les reliques, conservées dans la chapelle papale privée du palais apostolique et exposées chaque 29 juin, jour de la fête des saints Pierre et Paul, pour la vénération privée du pape. Dimanche dernier marquait leur première présentation au public.